

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-121 du 13 Mai 1977

portant nomination du Camarade Justin HOUEHANOU en qualité de Directeur Général Adjoint de l'Office Béninois de Sécurité Sociale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU l'ordonnance N°73-3 du 17 janvier 1973, portant création et organisation de l'Office Béninois de Sécurité Sociale et les textes modificatifs subséquents ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du cabinet du Président de la République et la structure des ministères, notamment son article 15 ;
Sur décision du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 4 mai 1977,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Camarade Justin HOUEHANOU, précédemment Chef du District Rural de Bembéréké, est nommé Directeur Général Adjoint de l'Office Béninois de Sécurité Sociale.

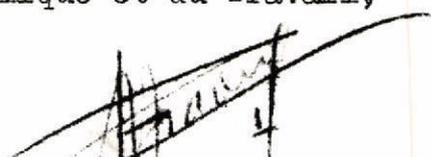
ARTICLE 2 - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.--

Fait à COTONOU, le 13 Mai 1977

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

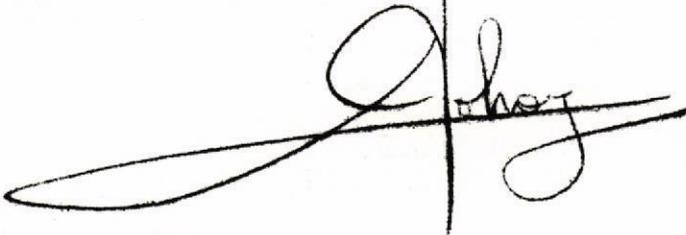
Le Ministre de la Fonction
Publique et du Travail,

Mathieu KEREKOU


Adolphe BIAOU

.../...

Pour le Ministre des Finances absent,
Le Ministre Délégué auprès du Président
de la République, Chargé de l'Intérieur,
de la Sécurité et de l'Orientation Natio-
nale, chargé de l'intérim,



Martin DOHOU AZONHIHO

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4
OBSS 4 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL 4
INSAE 2 Intéressé 1 IGE et ses
sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Ch.3
UNB-FASJEP-BN 6 - DB-DCF 4
Solde 2 - Trésor 4 DI 4 DPE au
MFPT 2 JORPB 1